

Rapport du conseil communal du 3 mars 2021 à 17.00 heures

Absents excusés : /

Séance publique

GAL LEADER Regioun Mëllerdall

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un avenant à la convention relative à la constitution du GAL LEADER Regioun Mëllerdall portant prolongation de la période LEADER pour une durée déterminée d'une année allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022 et portant augmentation des aides financières étatiques et européennes d'un montant de 150.235,00 €.

Par ailleurs, le conseil communal marque à l'unanimité des voix son accord de principe d'adhérer à un futur groupe d'action locale (GAL) LEADER dans la région Mullerthal pour la période 2023-2029 et de participer par conséquent aux travaux de préparation de la nouvelle stratégie de développement local LEADER Regioun Mëllerdall.

Approbation des projet et devis pour la construction d'un bâtiment de graduation à Born

D'après les historiens, des sources salées ont été exploitées depuis l'année 1507 à Born jusqu'en 1749 et un bâtiment de graduation y aurait été construit dès 1507 pour produire du sel à partir des sources d'eau salées. Au cours des siècles passées, plusieurs tentatives ont été faites pour reprendre la production de sel à Born. En 2018, la commune a acheté une source d'eau salée à Born. La commune entend valoriser cette source en faisant construire un bâtiment de graduation sur la parcelle adjacente à la place publique.

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix les projet et devis dressés par le bureau des ingénieurs-conseils SGI Ingénierie S.A. de Junglinster et se chiffant à 394.147,85 € ttc.

Approbation de titres de recette

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix des titres de recette des années 2020 et 2021 au montant total de 432.720,85 €.

Confirmation d'un règlement de circulation d'urgence

Le conseil communal confirme à l'unanimité des voix un règlement temporaire édicté par le collège des bourgmestre et échevins dans sa séance du 24 février 2021 dans le cadre de travaux aux réseaux d'eau potable et d'électricité au CR139 à Herborn en direction Osweiler.

Approbation de décomptes de travaux extraordinaires

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix les décomptes de travaux extraordinaires suivants :

Dénomination des travaux	Montant du devis	Montant du décompte
Construction d'un chemin forestier au lieu-dit « Aechels » à Boursdorf	41.676,57 €	41.439,55 €
Construction d'un chemin forestier au lieu-dit « Faulholz » à Herborn	30.000,00 €	26.990,98 €

Allocation d'un contrat de concession

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un contrat de concession signé avec Monsieur Marcel Kohl accordant à ce dernier une sépulture de famille au columbarium du cimetière à Steinheim pour une durée de trente ans.

Approbation d'un contrat de bail

Le conseil communal approuve à l'unanimité des voix un contrat de bail signé le 25 janvier 2021 par le collège des bourgmestre et échevins et les époux Michel Sabbadini-Verharen. Moyennant ce contrat, la Commune loue aux époux Sabbadini-Verharen une partie (1,12 ares) de la parcelle 413/8086 sise à Rosport, au lieu-dit « Rue Neuve ». Le contrat est conclu pour une durée de trois années à partir du 1^{er} mars 2021, tacite reconduction d'année en année. Le loyer annuel est fixé à 100,00 € / are, soit 112,00 € au total.

Droit de préemption

Le conseil communal décide à l'unanimité des voix de ne pas faire valoir son droit de préemption en ce qui concerne la vente d'une parcelle (jardin) sise à Born au lieu-dit « Born ».

Allocation de subsides extraordinaires

Le conseil communal alloue à l'unanimité des voix les subsides extraordinaires suivants :

Bénéficiaire	Objet du subside	Montant
Fondation Lëtzebuerger Blannevereenegung / La Canne Blanche a.s.b.l.	Subside commun 2021 dans l'intérêt des aveugles et malvoyants	50,00 €
Association Luxembourg Alzheimer	Soutien aux personnes atteintes d'une maladie démentielle	50,00 €
Memoshoah Luxembourg a.s.b.l.	Pérennisation de la mémoire de la Shoah	50,00 €
Desch-Tennis Méischdref a.s.b.l.	Indemnités des entraîneurs (fonds de support afin de supporter les associations locales pour pertes subies dans le cadre de la pandémie Covid-19) - 1 ^{ère} tranche : dépenses de 2020 - 2 ^e tranche : dépenses de l'année 2021 à liquider au fur et à mesure sur présentation des dépenses	3.590,00 € montant maximal 3.590,00 €
	Total :	7.330,00 €

Présentation du plan pluriannuel de financement 2021

Le conseil communal prend connaissance du plan pluriannuel de financement (PPF) 2021 portant sur les années 2022, 2023 et 2024 élaboré et communiqué par le collège des bourgmestre et échevins.

Remplacement d'un poste au conseil d'administration de l'Office social commun des communes d'Echternach et de Rosport-Mompach

Suite à la démission d'un membre, le conseil communal nomme, par vote secret, Madame Chantal Hein-Zimmer, domiciliée à Born, comme déléguée de la commune de Rosport-Mompach au conseil d'administration de l'Office social commun des communes d'Echternach et de Rosport-Mompach.